

Ce matin je me suis levé, et je suis devenu comme mon père

Par **Booker**, le 23/02/2014 à 21:44

Bonjour,

Je vous écris en cette soirée spéciale, en cette veillée exceptionnelle, au terme d'une journée qui changera à jamais ma destinée...

L'affaire est simple, et la chronique j'en suis convaincus, topique.

En fait, ce weekend, je fus épris d'une sensation étrange et irrésistible alors que je me trouvais à l'ombre de la bibliothèque ... Tandis que je tapais frénétiquement sur les touches de mon clavier, le front emperlé, le souffle saccadé, le regard frétilant de l'écran vers mon manuel, tout à coup, un étonnant magnétisme s'empara de ma personne.

Cette sensation ne me quittait point, comme une démangeaison curieuse ou une curiosité qui démange. De ce fait et posément, je levai mon regard de mon plan de travail. J'aperçus tout d'abord une magnifique chevelure brune penchée derrière le panneau qui me séparait de la table d'en face, et y devinais le splendide visage d'une étudiante venue d'un pays "très à l'est" pour reprendre les termes de feu maître Vergès.

Je vis ensuite les étagères garnies de périodiques juridiques, et m'y suis rendus pour lire quelques articles. Et j'ai adoré. Je trouve que la doctrine est vraiment un outils formidable pour appréhender le droit d'une manière plus large et intéressante. La messe est dite, je suis bon pour jouir de la lumière naturelle et universelle dès l'aube... non pas celle du soleil, celle des Hommes voyons ! Celle qui jaillit Des Petites Affiches et des grandes unes de notre Monde !

Ainsi je souhaite avoir votre avis sur la question consistant à savoir s'il y a des articles ou des types d'articles, revues, etc. que vous me conseilleriez particulièrement ? Sachant que je suis en L2. Et si vous souhaitez partager votre expérience n'hésitez pas cela me semblerait d'autant plus enrichissant,

Bien à vous !

Par **Poussepain**, le 23/02/2014 à 23:49

Bonjour,

Le mieux pour commencer c'est de lire les revues sur les matières que vous connaissez.

La semaine juridique (généraliste) est un classique, les revues trimestrielles du droit aussi (RTD civ, RTD com...), chez dalloz on trouve encore les AJ.

Ensuite n'importe quelle revue spécialisée d'une matière qui vous intéresse, il y'en a a foison, chez tous les éditeurs.

Par **hinigoon**, le **24/02/2014** à **11:47**

En L2, ne pas se donner une "ligne directrice" dans ses lectures est aussi une bonne chose. Cela permet de se donner une culture générale étendue et d'aborder des styles d'écriture très différents. Le mieux est encore (à mon sens) de partir de vos cours, en lisant les articles de doctrine mentionnés par les professeurs, ou en cherchant au moyen des outils internet des références intéressantes ... Une autre technique intéressante et de lire au gré des parutions et des revues qui vous passent dans les mains. Ponctuellement, les interventions de colloques sont reproduites dans les revues, ce qui offre un panorama étendu, parfois aussi très technique, d'une question ou d'un thème donné.

Par **Booker**, le **24/02/2014** à **16:06**

Merci à la personne qui a modifié mon post.

Je vois... je trouve vos réponses intéressantes, et en effet lire de la littérature juridique générale me semble aussi être une bonne chose.